



Transplantation rénale

Qu'est-ce qu'une transplantation rénale ?

Une transplantation rénale est une procédure médicale qui consiste à remplacer un rein non fonctionnel par un rein sain provenant d'un donneur. Pour les patients souffrant d'une maladie rénale grave, une greffe peut améliorer considérablement la qualité de vie en réduisant ou en éliminant le besoin de dialyse et en donnant plus de liberté et d'énergie pour effectuer les activités quotidiennes.

Enquêtes préliminaires

Pour déterminer si vous pouvez bénéficier d'une greffe, un examen approfondi sera effectué. Il permettra d'évaluer si vous êtes en mesure d'assurer la réussite de la transplantation.

Ce bilan de santé comprend toute une série d'examens, notamment :

- examen de suivi par un cardiologue, un dermatologue
- examens radiologiques
- examen de l'estomac et des intestins
- analyses de sang
- tests de la fonction pulmonaire
- consultation avec l'ophtalmologue, le dentiste, le spécialiste du nez et de la gorge

Tous ces examens sont soigneusement planifiés pour vous par le responsable de la transplantation de votre centre de dialyse. Outre votre néphrologue, c'est à lui que vous pouvez vous adresser pour toutes vos questions concernant la greffe.

Après tous les examens, une consultation avec les médecins du centre de transplantation que vous avez choisi (UZ Leuven, UZ Antwerpen, UZ Gent, St-Luc Bruxelles, Hôpital Erasmus Bruxelles) suit. En fonction des résultats, ils décideront si vous êtes éligible pour une transplantation et quand vous serez inscrit sur la liste d'attente d'Eurotransplant.

Liste d'attente

Une fois inscrit sur la liste d'attente, vous pouvez être appelé à tout moment pour une transplantation. Cela ne signifie pas que vous ne pouvez pas poursuivre vos activités quotidiennes normales, mais il est important que vous soyez toujours disponible (jour et nuit). Si vous souhaitez voyager à l'étranger, vous devez en informer la personne en charge de la transplantation. responsable de la transplantation. Si vous ne pouvez pas vous rendre au centre de transplantation dans les 3 heures, vous serez temporairement suspendu de la liste d'attente pour la durée de votre voyage.

La durée d'attente d'un nouveau rein n'est pas prévisible. Lorsqu'un organe de donneur est disponible, nous recherchons toujours le candidat dont la compatibilité tissulaire est la plus élevée, car cela augmente les chances de réussite de la greffe.

Tant que vous êtes sur la liste d'attente, il y aura une prise de sang trimestrielle pour le groupage tissulaire HLA, un suivi cardiologique annuel et un contrôle vasculaire semestriel.

Appel à la transplantation

Dès qu'un rein approprié est trouvé pour vous, vous recevez un appel du coordinateur de transplantation de votre centre de transplantation. Vous devez être en mesure de vous rendre au centre de transplantation dans les 3 heures. Il est donc important d'établir à l'avance un plan concret pour arriver à temps. Si vous avez des questions, contactez le service social de votre centre de dialyse ou votre caisse d'assurance maladie.

Vous trouverez des informations sur le déroulement avant, pendant et immédiatement après la transplantation dans la brochure d'information de votre centre de transplantation.

Après la transplantation

Après votre sortie de l'hôpital, vous devrez vous présenter à des examens de contrôle fréquents au cours des premières semaines et des premiers mois suivant la transplantation, afin de vérifier si votre corps rejette le nouvel organe et d'ajuster le médicament anti-rejet. Vous devrez prendre ce médicament à vie pour éviter que votre corps ne rejette le rein du donneur.

Pendant les trois premiers mois, le suivi se fera au centre de transplantation de l'université. Lorsque vous aurez besoin de contrôles moins fréquents, ceux-ci pourront à nouveau avoir lieu chez votre néphrologue de confiance et vous ne devrez vous rendre au centre de transplantation qu'une fois par an. N'oubliez pas que vous ne devez pas conduire vous-même ni utiliser les transports en commun pendant les premières semaines suivant la transplantation.

Lors de ces consultations de contrôle, vous vous

rendrez au laboratoire le matin pour une prise de sang et un échantillon d'urine. Il est important que vous ne preniez votre médicament anti-rejet qu'après la prise de sang. Vous discuterez ensuite des résultats avec le néphrologue et votre traitement sera adapté si nécessaire.

À intervalles réguliers, une biopsie de contrôle du rein greffé est également réalisée. La fréquence de cette opération varie d'un centre de transplantation à l'autre. Il s'agit de prélever, à l'aide d'une aiguille fine et sous anesthésie locale, un petit morceau du rein greffé afin de détecter d'éventuelles lésions à un stade précoce.

Certains examens de contrôle sont également programmés annuellement pour prévenir les complications à long terme (par exemple, contrôle par un cardiologue...).

Tous les reins transplantés ne continuent pas à fonctionner parfaitement. Une retransplantation est parfois nécessaire. Les règles applicables sont les mêmes que pour une première transplantation. La durée de vie moyenne d'un rein de donneur est d'environ 15 ans.

Nous espérons que vous serez bientôt appelé pour une transplantation.

Plus d'informations sur la transplantation :

- www.eurotransplant.org
- www.transplant.be
- www.transplant360.com
- www.nierstichting.nl
- www.overlevendoorgeven.be

Contacts pratiques

SERVICE DE NÉPHROLOGIE CH GLORIEUX

055 23 37 03

RESPONSABLE DE LA TRANSPLANTATION

055 23 37 00

SERVICE SOCIAL

055 23 34 44

Plus d'informations

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter votre médecin.



ASBL WERKEN GLORIEUX | CH GLORIEUX

Avenue Glorieux 55, 9600 Renaix

T 055 23 30 11 | info@azglorieux.be | www.chglorieux.be

Cette brochure est fournie à titre indicatif et ne remplace pas une consultation chez le médecin. Les collaborateurs et médecins du CH Glorieux déclinent toute responsabilité pour d'éventuelles erreurs ou omissions dans cette brochure.